

ANIMATIONS ET INFOS

Toutes les actualités et l'agenda sur www.ichtratzheim.fr

Août 2022

Cérémonie d'hommage aux « Malgré-nous » Jeudi 25 août à 18h30



Le 25 août 1942, un décret contraint des Alsaciens et Mosellans à effectuer leur service militaire dans les rangs de formations militaires allemandes afin d'achever leur totale « nazification ».

Face aux terribles menaces de représailles qui pèsent sur leurs familles, plus de 134 000 Alsaciens et Mosellans – les « Malgré-Nous » – ont été contraints d'effectuer leur service militaire pour un pays qui les avait arrachés à leur Mère-Patrie.

Rendez-vous le jeudi 25/08 de 18h30 à 19h00 au monument de la mémoire (entrée de la forêt). La commune invite les participants à un verre de l'amitié au « Bistrot de village »

Les « Foulées de Fegersheim » traversent le village Dimanche 4 septembre matin



Temps fort de la rentrée sportive, la 12ème édition des « Foulées de Fegersheim » vous propose 4 parcours.

- 5,2km à 9h00 (à partir de 14 ans)
- 8km en marche à 9h10
- 10km à 10h20 (à partir de 16 ans)
- 1,5km à 11h30 pour les jeunes à partir de 10 ans

Infos pratiques : www.fegersheim.fr

La circulation rue de la Forêt à Ichtratzheim est règlementée le 04/09 matin. Circulation interdite lors du passage des coureurs : présence de signaleurs

Repas « Paëlla » proposé par l'AAPPMA Dimanche 4 septembre midi

L'association de pêche « AAPPMA d'Ichtratzheim » vous propose sa traditionnelle paëlla de la rentrée.
Dimanche 04/09 à midi au chalet des pêcheurs



Mairie d'Ichtratzheim
27 rue du château - 67640 ICHTRATZHEIM
Tél : 03.88.64.15.54 - Fax : 03.90.29.84.23

Nouveau mail : mairie@ichtratzheim.fr

INFORMATIONS

Un « bistrot » à Ichtratzheim le jeudi 11 août
Toutes les tartes flambées et « planchettes » ont été consommées



Clément a 27 ans et est originaire de Fegersheim. Commercial chez TF1 à Paris, il a souhaité donner un autre sens à sa vie et s'est lancé dans une activité de « Bistrot ambulant » pour faire la tournée des petits villages. Il vous propose des produits 100% alsaciens, mais surtout de partager un moment de convivialité à Ichtratzheim tous les jeudis soirs des semaines paires. Prochain rendez-vous le jeudi 25 août soir (uniquement planchettes, pas de tartes). Plus d'infos sur www.bistrotdevillages.fr

Sécheresse : restrictions et risque de feu de végétation

En raison de l'actuelle sécheresse historique, la commune d'Ichtratzheim est placée au niveau le plus élevé « crise ».

Des restrictions d'usage de l'eau sont en vigueur. Sont interdits :

- le remplissage des piscines
- le lavage des véhicules
- le lavage des voiries, trottoirs, terrasses et façades
- l'arrosage des pelouses et terrains de sport

L'arrosage des jardins potagers est possible entre 20h et 8h ET uniquement par arrosage manuel ou goutte à goutte.



*L'Andlau entre Ichtratzheim et Lipsheim
totalement en assec le 12/08/22*



En plus des règles ponctuelles plus restrictives, il est rappelé que de base chaque année entre le 15/03 et le 15/10 :

- Il est interdit de fumer en forêt
- Il est interdit d'allumer un feu à l'intérieur et à moins de 200m d'une forêt (non applicable aux habitations)

Plus d'infos sur : www.ichtratzheim.fr/environnement-2/

9 feux de végétation sur 10 sont d'origine humaine